

LES CAMPS DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE

À l'heure où ces lignes sont publiées, la propagation du Covid-19 dans les camps de réfugiés palestiniens semble contenue, y compris à Gaza où les risques sanitaires sont les plus élevés. La catastrophe reste possible, au regard des conditions de vie très dégradées, de la densité démographique et d'un système de santé au bord de l'effondrement. Mais les mesures drastiques de confinement et de quarantaine se répercutent lourdement sur les ressources économiques des familles. Affrontant simultanément la menace sanitaire et une crise alimentaire, les réfugiés ont d'abord compté sur leurs propres forces.

La population palestinienne des camps a très rapidement mesuré les risques de contagion, la distanciation physique étant impraticable, et les tests de dépistage inabornables. Dépassant la peur, elle s'est montrée très réactive et organisée. Comités populaires des camps, ONG à vocation sociale, associations culturelles et de jeunesse, groupes politiques, comités de villages..., toutes les composantes de la société civile ont su se coordonner et mettre en place des actions concrètes, à leur portée, pour empêcher l'arrivée du virus : bouclage et contrôle des accès, quadrillage des quartiers pour désinfecter les espaces publics et l'entrée des habitations, confection et répartition de masques, distribution de flyers et de kits d'hygiène. Cette mobilisation collective s'est employée à contrer les effets du confinement sur les familles devant faire face à une soudaine perte de revenus et à la garde des enfants. Les collectes au sein même des camps ont permis de financer des colis alimentaires, portés à domicile, en ciblant les familles les plus démunies. Les médias, mais surtout de nombreux messages et vidéos circulant sur les réseaux sociaux et envoyés par nos amis ou partenaires, au Liban et en Palestine, témoignent de ces actes de solidarité pour lesquels les jeunes sont en première ligne.

Mais qui leur doit assistance et protection ? Selon le pays où les camps sont installés, les autorités sanitaires sont faibles, ou défaillantes, voire délibérément négligentes. Les États privilégient leurs ressortissants. Au Liban, le ministère de la Santé a concédé la prise en charge des cas graves dans ses hôpitaux. En Cisjordanie et à Gaza, l'Autorité palestinienne et le Hamas peinent à faire fonctionner leurs services de santé, entravés par l'occupation et le blocus. Israël, qui revendique son autorité sur le territoire de Jérusalem, a non seulement négligé totalement la population palestinienne mais a fermé un centre de dépistage à l'entrée du camp de Shu'fat au motif que le matériel était fourni par l'Autorité palestinienne, et menace de fermer le checkpoint d'accès à la ville.

[SUITE EN PAGE 2](#)

Animatrices de l'association Najdeh, au Liban, distribuant les kits de protection contre le Covid-19.



SOMMAIRE

Contre le Covid-19, le soutien de l'AFPS	2
Trump : un plan mortifère, en particulier contre les réfugiés	3/4/5
Rue du retour, création théâtrale avec l'AFPS 44	5
Réfugiés des camps de Cisjordanie, une population à part ?	6/7
Aux côtés des réfugiés du camp de Jénine	8

Israël fait obstacle à l'entrée de matériels, d'équipements et de médicaments dans la Bande de Gaza, et refuse toute évacuation sanitaire vers ses hôpitaux. En Syrie, où même les hôpitaux sont la cible de bombardements, les familles réfugiées palestiniennes connaissent un deuxième ou troisième déplacement forcé, dans des lieux dépourvus de tout dispositif sanitaire public. En Jordanie, les Palestiniens du camp de Jerash qui ont fui Gaza en 1967 n'ont pas droit aux services de santé jordaniens.

L'UNRWA¹ ? Dès les premières alertes à la pandémie, l'Office a pris les décisions qui lui incombent. La fermeture des écoles a été compensée par un enseignement à distance, certains établissements étant transformés en centres de quarantaine. Le fonctionnement des centres de santé est maintenu pour assurer les actions de prévention et de diagnostic, la distribution de produits d'hygiène, et la continuité des soins récurrents. L'UNRWA assure la coordination avec les ministères des pays d'accueil et avec les différents acteurs impliqués sur le terrain. Avec des moyens amoindris par la rupture des contributions étasuniennes à son budget, l'Office n'est pas en capacité de répondre aux nouveaux besoins qui s'imposent pour à la fois protéger et soigner, et pour garantir des conditions de vie acceptables aux populations réfugiées confinées. Les Palestiniens déplorent l'insuffisance de ses moyens d'agir sur le terrain. En mars, l'UNRWA a lancé son programme d'urgence Covid-19 pour les cinq zones d'intervention (Liban, Syrie, Jordanie et Territoires occupés) et a fait un appel aux dons pour le financer : 14 millions de dollars. Très peu d'États ont répondu.

L'Organisation mondiale de la Santé ? Son rôle consiste à superviser et surveiller la pandémie, concevoir les consignes de prophylaxie, fournir des kits de détection du virus. Elle a financé des unités de dépistage, dont une à Rafah. Ses statistiques épidémiologiques par pays ne font pas cas des populations réfugiées, et seule l'UNRWA a su produire quelques données spécifiques.

La lutte contre la propagation du virus et l'assistance sanitaire aux populations des camps reposent essentiellement sur une coopération entre différents organismes internationaux (UNRWA, UNICEF), sur des ONG palestiniennes et les ONG internationales de santé. L'assistance aux familles les plus précaires a été supportée, pour l'essentiel, par les associations palestiniennes des camps. Elles ont fait appel à leurs partenaires internationaux, dont l'AFPS². Mais les besoins sont énormes et se feront sentir dans un temps long.

Cette nouvelle épreuve met cruellement en évidence les manquements des États membres de l'ONU, qui ne garantissent pas à l'UNRWA les moyens d'exercer son mandat. Et qui ne contraignent pas Israël à appliquer les résolutions qui réaffirment les droits des réfugiés et à respecter ses obligations en tant que puissance occupante. La France doit non seulement participer à l'effort financier, elle doit traduire en actes son discours pour en finir avec l'impunité d'Israël.

Odile KADOURA

Livraison de médicaments à une personne âgée. Photo UNRWA



1. UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (en français), United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (en anglais).
2. Voir ci-contre et page 8.



Un kit de protection distribué par Najdeh (Liban), avec l'étiquette mentionnant le soutien de l'AFPS.

DONS DE L'AFPS.

L'AFPS a lancé un appel spécial au titre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 à Gaza, en Cisjordanie et au Liban. Les fonds récoltés ont été distribués à différentes organisations partenaires, dont celles qui interviennent dans les camps de réfugiés :

- > à l'Union of Health Works Committees (UHCWC) à Gaza un montant de 30000€, soit environ 10% du budget consacré à la formation des équipes et aux achats de consommables médicaux sur une période de six mois ;
 - > au Palestinian Medical Relief Society (PMRS) un montant de 30000€, contribution aux activités à Gaza et en Cisjordanie, pour l'achat de consommables médicaux et le fonctionnement des équipes (à hauteur de 20% du total) sur une période de 2 mois ;
 - > à la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem un montant de 10 000€ ;
 - > au Youth Center du camp d'Aïda un montant de 3500€ pour une aide alimentaire et sanitaire destinée aux enfants en bas âge de 70 familles pendant un mois ;
 - > à la Maison chaleureuse du camp de Jénine un montant de 3000€ pour une aide alimentaire et des kits sanitaires à des familles ;
 - > à l'Association Najdeh un versement de 10600€ pour la sensibilisation de 1200 familles de réfugiés de camps du Liban et la fourniture de kits sanitaires pour 900 enfants ; 10700€ supplémentaires contribueront à fournir de l'aide alimentaire à des familles des camps de Saïda, Tyr et Ein el-Helweh ;
 - > à Beit Atfal Assumoud, association partenaire de l'AFPS pour les parrainages d'enfants au Liban, un montant de 10000€ pour la fourniture de 800 kits sanitaires pour des familles du camp de Rashidieh, au sud Liban.
- Certains groupes locaux ont collecté et envoyé directement des aides à leurs partenaires.

Le 28 janvier dernier, Donald Trump et Benjamin Netanyahu ont dévoilé conjointement leur prétendu « plan de paix pour le Proche-Orient ». Un plan unilatéral par lequel ils ont adressé un message évident d'abord aux Palestiniens mais aussi à la communauté internationale et à ses instances.

UN PLAN MORTIFÈRE CONTRE LES PALESTINIENS EN GÉNÉRAL ET LES RÉFUGIÉS EN PARTICULIER

A POSTERIORI et pour l'avenir, les États-Unis valident la violation par Israël du droit international et sa persistance à nier les droits les plus élémentaires du peuple palestinien, notamment le droit au retour des réfugiés, inscrit dans les résolutions des Nations unies. À leurs yeux, toutes les résolutions votées par l'ONU depuis 1948 en faveur d'une résolution de la question de Palestine s'appuyant sur le droit international sont inopérantes et dépassées. Pour les initiateurs de ce plan, notamment Jared Kushner le gendre de Trump, l'essentiel de l'échec des précédentes tentatives de négociations pour parvenir à la paix incombe évidemment aux Palestiniens qui « n'ont jamais raté une occasion de rater une occasion ». Cette fois, tenus à l'écart, ils sont mis au pied du mur.

Sans que cela ne provoque de remous internationaux malgré la violation flagrante du droit qui fédère les États, Donald Trump avait d'abord en 2017 reconnu Jérusalem comme « capitale une et indivisible » de l'État israélien. Puis il a salué en 2018 l'adoption de la loi discriminatoire sur l'État-nation du peuple juif et défendu en 2019 la souveraineté d'Israël sur le Golan syrien. Il était donc logique pour lui d'aller encore plus loin en donnant son aval à l'annexion de toutes les colonies de Cisjordanie, notamment celles de la Vallée du Jourdain. Quant aux réfugiés, « il n'y aura pas de droit de retour ou d'absorption d'un réfugié palestinien dans l'État d'Israël ». En appuyant systématiquement Netanyahu, Trump vise en fait à renforcer la

puissance de l'État israélien dont il a tant besoin dans sa stratégie régionale face à l'Iran notamment. Il pense certainement se donner ainsi les moyens de se débarrasser une fois pour toute de la question palestinienne, là où ses précédentes ont échoué.

Et si, dans leurs calculs machiavéliques, les concepteurs du plan Trump prétendent laisser de la place pour un pseudo État palestinien, il suffit de regarder la carte brandie par Netanyahu lors de sa conférence de presse pour se rendre compte que les espèces de bantoustans, octroyés en dehors de toute concertation avec les populations censées les habiter, définissent « en creux » l'extension territoriale de l'État sioniste sur les territoires occupés de Palestine. L'application effective de la loi sur l'État-nation du peuple juif se matérialiserait par des projets très concrets d'épuration ethnique comme le rattachement forcé au pseudo État palestinien des 14 villes et villages du « Triangle », où vivent 300 000 Palestiniens qui sont de nationalité israélienne². Nationalité qu'ils perdraient évidemment.

LES INJONCTIONS DE L'OCCUPANT.

Selon ce plan concocté à Tel-Aviv et Washington, les Palestiniens devraient accepter ce bout de territoire démilitarisé, sans aucun contrôle sur ses frontières pas plus que sur son espace aérien ou maritime, représentant moins de 20 % de la Cisjordanie, augmenté de la Bande de Gaza et de deux mini enclaves dans le désert du Néguev. L'ensemble formant une sorte de puzzle sans aucune continuité territo-



Protestation contre le plan de paix étatsunien dans un camp de réfugiés de la Bande de Gaza, le 28 janvier 2020. [AFP]

riale. Les Palestiniens devraient céder aux injonctions de l'occupant israélien reprises dans le plan : reconnaissance du caractère juif de l'État israélien, désarmement du Hamas dans la Bande de Gaza, arrêt des subventions versées aux familles des prisonniers, abandon du droit au retour des réfugiés.

Le plan Trump s'aligne donc complètement sur les exigences d'Israël. Pour les Palestiniens, c'est un nouvel épisode de la Nakba qui se prépare, et pour les réfugiés la fin d'un espoir légitime entretenu depuis plus de soixante-dix ans.

Après trois élections législatives en un an, la crise politique en Israël semble résolue, les deux candidats, Netanyahu, toujours Premier ministre par interim, et Gantz, devenu président du Parlement, s'étant finalement accordés pour un partage du pouvoir. Et pour mettre en pratique au plus vite l'annexion de la vallée du Jourdain. Ils ont su exploiter la crise sanitaire provoquée par le Covid-19 pour multiplier les manœuvres politiques tandis que les colons et l'armée d'occupation profitent du confinement pour multiplier les exactions à l'encontre des Palestiniens. Dans un tel contexte, l'option la plus probable, malheureusement, c'est qu'ils poussent leur avantage le plus loin possible pour réduire encore le territoire de la Palestine et les droits du peuple palestinien, particulièrement ceux des réfugiés.

Si la Ligue arabe a bien rejeté « "l'accord du siècle" américano-israélien, étant donné qu'il ne respecte pas les droits fondamentaux et les aspirations du peuple palestinien », dans les

« LE STATUT DE RÉFUGIÉ PALESTINIEN CESSERA D'EXISTER »

Établissant un pseudo parallèle entre réfugiés palestiniens et immigrants juifs, le plan Trump/Netanyahou falsifie l'histoire de la colonisation de la Palestine, minimise totalement le rôle du mouvement sioniste israélien et met sur un même plan, colonisés et colonisateurs. (Voir notre article dans *PaSol* n° 72 d'avril 2020.)

Il n'est pas question que les réfugiés rentrent dans ce qui est aujourd'hui Israël. **Dans sa section seize concernant les réfugiés**, on lit : « *L'accord de paix israélo-palestinien doit prévoir la fin complète et la libération de toute demande relative au statut de réfugié ou d'immigrant. Il n'y aura pas de droit de retour ou d'absorption d'un réfugié palestinien dans l'État d'Israël.* »

Les camps seront tous intégrés au futur État de Palestine puis démantelés. « *À la signature de l'accord de*

paix israélo-palestinien, le statut de réfugié palestinien cessera d'exister, l'UNRWA sera dissoute et ses responsabilités seront transférées aux gouvernements concernés. Une partie du plan économique Trump sera consacrée au remplacement des camps de réfugiés dans l'État de Palestine par de nouveaux développements de logements dans l'État de Palestine. Ainsi, l'accord de paix israélo-palestinien entraînera le démantèlement de tous les camps de réfugiés palestiniens et la construction de logements permanents ».

Il faut surtout que les réfugiés restent dans les pays d'accueil. Pour ce faire, quelques millions de dollars octroyés aux pays hôtes devraient les aider à s'intégrer. Et pour ceux qui demanderaient à aller en Palestine (actuelle), c'est Israël qui sera maître de la décision.

capitales arabes, les réactions ont été bien plus diverses et souvent bien plus modérées. En les examinant en détail, on admettra que, sur le plan international, le Premier ministre israélien ne craint pas grand-chose. Ainsi, l'Arabie Saoudite et l'Égypte ont salué les « efforts de paix » de Trump, y voyant une opportunité pour relancer d'hypothétiques négociations. Même chose concernant les Émirats arabes, Oman et Bahreïn, qui ont envoyé leurs ambassadeurs à Washington auprès de Trump et Netanyahou alors même que les Palestiniens n'étaient pas autorisés à être représentés.

Au Maghreb, la Tunisie et l'Algérie ont exprimé leur opposition, mais sans se donner les moyens qu'une contre-résolution défendant les intérêts du peuple palestinien puisse être présentée au Conseil de sécurité des Nations

unies. Le Maroc, quant à lui, tout en mettant en avant le maintien du statut actuel de Jérusalem, semble davantage préoccupé de voir aboutir un autre accord scandaleux proposé par Netanyahou au roi Mohamed VI : obtenir une reconnaissance par Washington de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental en échange d'une « normalisation » de ses relations avec Israël.

La Jordanie, le Liban – principaux pays d'accueil des réfugiés palestiniens – et le Qatar se sont montrés plus « critiques » et ont mêlé leurs voix à celle de l'ONU qui, officiellement, s'en tient à ses résolutions et aux accords bilatéraux sur la création de deux États, Israël et la Palestine, « vivant côte à côte en paix et sécurité dans des frontières reconnues sur la base des lignes définies en 1967 ».

Seules la Turquie et l'Iran ont fermement condamné le plan Trump/Netanyahou, mais compte tenu de leur action politique et militaire notamment en Syrie, ces deux pays apparaissent peu crédibles sur la scène internationale, tout au moins occidentale, pour incarner le droit et la justice au profit du peuple palestinien.

La question est donc posée : sur qui les Palestiniens peuvent-ils compter pour défendre leurs revendications légitimes ? Que vaudront toutes les réactions de principe dans un avenir proche face au fait accompli de la politique israélienne si elles ne sont pas suivies d'actions concrètes en termes de sanctions ?

L'INACTIION DES INSTITUTIONS OCCIDENTALES.

La question se pose d'abord pour l'ONU et sa capacité à défendre l'UNRWA, directement menacée par le plan Trump. Concernant les réfugiés, elle se posera également pour l'Union européenne et la France, aujourd'hui sans réelle réaction face à l'alliance Trump/Netanyahou. Que feront les capitales européennes quand les chars de l'occupation envahiront la vallée du Jourdain ? Que feront-elles quand l'État sioniste déplacera de force de nouvelles populations pour les enfermer dans les bantoustans dessinés par le plan Trump ou les pousser à l'exil, en Jordanie ou ailleurs ?

On entend d'ici l'expression de regrets hypocrites par nos responsables politiques quand de plus en plus de jeunes Palestiniens découragés

La Vallée du Jourdain, dont l'annexion est l'objectif principal de la coalition gouvernementale formée par Netanyahou et Gantz.



tenteront leur chance au péril de leur vie sur les routes de l'immigration. Mais qu'auront-ils fait pour défendre le droit au retour des réfugiés palestiniens sinon détourner le regard quand, depuis 2018, au prix du sang, les Marches du Retour dans la Bande de Gaza reposaient la question avec force et détermination ?

Dans l'immédiat, cette inaction ne cesse de mobiliser celles et ceux qui, comme nous, refusent de voir la Palestine disparaître de la carte du monde. Nous savons que si Israël n'est pas empêché d'appliquer le plan Trump, c'est le sort de plus de huit millions de réfugiés et déplacés palestiniens³ qui risque d'être définitivement scellé ! Bien sûr, nous ne doutons pas que la résistance palestinienne puisse trouver des modes d'action pour s'y opposer, mais c'est surtout d'un projet politique global qu'elle a besoin pour retrouver un nouveau souffle.

Aujourd'hui, en Palestine occupée comme ailleurs, la priorité, c'est la lutte contre le Covid-19 et ses effets dévastateurs prévisibles, notamment à Gaza et dans les camps de réfugiés, comme dans les prisons de l'occupation. C'est un autre front de lutte qui vient de s'ouvrir et pour lequel le peuple palestinien a aussi besoin de notre totale solidarité, d'autant plus qu'Israël empêche l'accès aux soins et au dépistage à Jérusalem-Est, tout en multipliant les arrestations.

Bien que focalisé sur la pandémie qui le frappe, le reste du monde ne peut tolérer sans réagir que Netanyahou, allié à Gantz, utilise cette période dramatique pour concrétiser ses projets de nouvelles annexions territoriales, nouvelle dépossession du peuple palestinien.

**Claude LÉOSTIC
& François RIPPE**
21 avril 2020

1. Abba Eban, représentant d'Israël aux Nations unies en 1973, Citation reprise maintes fois pour discréditer les Palestiniens.
2. Lors de la création d'Israël, des milliers de civils palestiniens sont restés sur le territoire de l'État créé sur leur terre. Ils sont aujourd'hui plus de 20 % de la population israélienne, souvent victimes de discrimination mais disposant de la nationalité israélienne. Le « Triangle » se trouve au Nord-Est du territoire israélien actuel, proche de la Cisjordanie. <http://www.france-palestine.org/En-Israel-les-Palestiniens-du-Triangle-redoutent-le-plan-de-transfert-illegal>
3. <https://plateforme-palestine.org/Refugiés-palestiniens-les-chiffres-des-2019>



GL aux côtés des réfugiés

RUE DU RETOUR, UNE CRÉATION THÉÂTRALE AVEC L'AFPS44

« Donner la parole aux gens, qu'ils s'emparent de leurs images pour parler de ce que signifie être réfugié palestinien aujourd'hui » C'est le but de l'exposition créée par Joss Dray à partir de photos et de textes réalisés par des habitants du camp de Jénine (voir bulletin *Réfugiés* n°12). À l'occasion de la présentation de cette exposition à Nantes, l'AFPS44 a voulu amplifier l'écho de cette parole. Nous avons choisi de donner corps à ces textes par un groupe de jeunes nantais.

Une association socio-culturelle nantaise a tout de suite adhéré au projet et recruté une dizaine d'adolescents d'un quartier. Cette petite troupe a été complétée par quatre jeunes adultes. En quelques mois de répétitions intensives, sous la direction du metteur en scène professionnel Alexis Chevalier, une création théâtrale de 45 minutes est née : la *Rue du Retour*.

Cette rue (Chari' al 'awdah) existe bien dans le camp de Jénine : « Pas le retour dans nos maisons du camp, mais le vrai retour, à nos villages d'origine » déclare l'un des auteurs des textes. Dans le déroulement de la pièce, des vues du camp et des portraits des auteurs sont projetés en fond de scène.

La première représentation a été donnée en février 2020 en présence d'une délégation du camp de Jénine, invitée pour l'occasion. Des échanges sur les conditions de vie dans un camp de réfugiés ont eu lieu après le spectacle et se sont poursuivis dans la semaine. Des contacts se sont noués : « Nous avons hâte d'aller à Jénine » déclaraient les jeunes acteurs, « nos parents ne veulent pas parce qu'ils ont peur, mais quand nous serons majeurs... »

Tantôt réalistes, ces textes forts produits par les jeunes du camp disent la souffrance sous occupation : « Il y a

un mois, l'armée israélienne est entrée dans la vallée de Berquin près du camp de Jénine. Elle a tiré des balles et du gaz lacrymogène. Les habitants et les jeunes de la vallée de Berquin ont protégé leur terre et le camp de Jénine a participé à ces affrontements qui ont causé la mort d'un homme, de nombreux blessés et beaucoup d'arrestations. Ils n'avaient pas d'armes mais ils faisaient peur à l'occupation israélienne qui a détruit les maisons en les bombardant de loin avec des tanks. » (Suhaib, 15 ans)

Parfois, ils sont marqués d'un souffle poétique fort : « Peut-être que ma vie est ciselée sur les murs anciens. Mon histoire a vu le jour avant ma naissance. Je suis née et je ne connaissais pas le toucher dur des épines ! Ni la vue du sang par terre ! Mais mon imagination a malheureusement grandi. J'ai pu voir dans les yeux de la Palestine.

« Car, c'est bien connu, les parents interdisent aux enfants des visions horribles pour qu'ils n'aient pas de cauchemars. Les nuits des enfants doivent être calmes... avec leurs histoires de Cendrillon, Sindbad, Aladdin, Ali Baba, Shatr Hassan et Shérazade. Mais les nuits palestiniennes ont basculé pour devenir un film d'action avec des effets spéciaux. Le son des bombes au-dessus de notre maison me réveille. Alors merci, Israël, même nos rêves ne se terminent pas » (Siwar, 15 ans)

Notre objectif est de poursuivre plus largement la diffusion de ce spectacle, dans la région nantaise et en France, en proposant avec Joss Dray un « paquet » qui associe cette pièce à l'exposition. Cela dépend évidemment de la disponibilité des jeunes et... de la sortie de cette période bizarre que nous impose un certain virus.

Pierre LEPAROUX

Dès le plan de partage de la Palestine voté le 29 novembre 1947 par l'Assemblée générale des Nations unies, les milices sionistes – qui deviendront à partir du 15 mai 1948 l'armée israélienne – envahirent villes et villages, chassèrent leurs habitants à coup de massacres et de destructions.

RÉFUGIÉS DES CAMPS DE CISJORDANIE, UNE POPULATION À PART ?

PRÈS DE 800 000 Palestiniens ont été jetés sur les routes de l'exil entre 1947 et 1950, emportant la clé de leur maison qu'ils pensaient retrouver quelques semaines ou mois plus tard. Environ 280 000 d'entre eux – des grandes familles principalement originaires des régions de Jérusalem, Lod, Ramla, Haïfa et Yafa – ont ainsi fui vers la Cisjordanie, annexée à l'époque par la Jordanie. Ils se sont souvent installés à quelques kilomètres de chez eux, dans des lieux qui deviendront des camps de réfugiés.

Avec l'occupation de la Cisjordanie et l'annexion de Jérusalem-Est par Israël en 1967, une deuxième vague de déplacements forcés a eu lieu. De nombreux réfugiés ont dû fuir une nouvelle fois, notamment vers la Jordanie.

Aujourd'hui, en Cisjordanie, environ 800 000 réfugiés sont enregistrés par l'UNRWA, une agence de l'ONU. Près d'un quart vit dans l'un des camps installés entre 1948 et 1950 sur des parcelles mises à disposition de l'Office et administrés par celui-ci ainsi que par l'OLP dans les années 1980, puis par les comités populaires désignés par l'Autorité palestinienne (AP) à la suite des accords d'Oslo de 1993. Même quand ils ont quitté le camp, ils continuent de s'enregistrer auprès de l'organe onusien pour affirmer leur statut spécifique de réfugiés palestiniens attachés à leur

droit au retour, droit consacré par la résolution 194 de l'ONU.

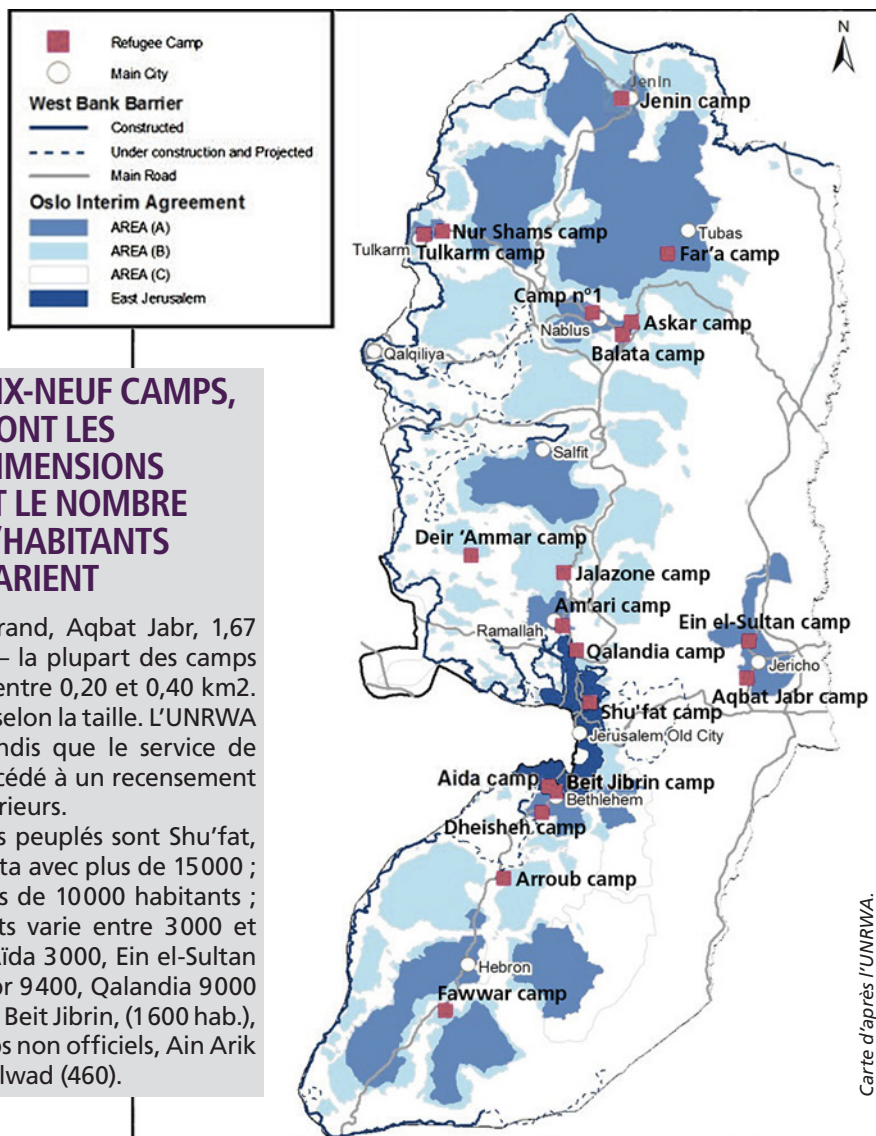
Les camps sont des entités qui se démarquent de leur environnement, ils sont un corps étranger sur le plan architectural et urbanistique mais également socio-culturel. Leurs habitants n'y sont pas ancrés, les lieux ne leur appartenant pas. Cela signifie par exemple qu'ils ne peuvent perpétuer la pratique séculaire de l'agriculture et de l'élevage, car ils ne disposent quasiment pas de terres. Parfois il n'y a même pas de cimetière.

Même sur le plan politique les réfugiés se distinguent des autres habitants : ils participent aux élections législatives, mais pas aux municipales. Au niveau

du camp, ils s'en réfèrent aux comités populaires dont les membres sont nommés en fonction des rapports de force entre différents partis politiques.

Déracinés, ils perpétuent la mémoire du territoire perdu tout en représentant le symbole de la Palestine ancestrale. Jalal Al-Husseini s'interroge sur ce paradoxe entre volonté de maintenir vivants les camps et aspiration à un État indépendant : « Comment en effet concilier le projet de construction national-étatique dans l'ensemble des pays de la région, avec ses exigences d'intégration politique et de viabilité socio-économique, tout en préservant l'existence des camps, symboles du refus de l'implantation définitive des réfugiés mais également figures de marginalité et de dépendance matérielle ? »¹

DÉGRADATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE. Ballotés entre l'armée israélienne qui ne respecte aucune souveraineté palestinienne², la construction de méga-colonies qui envahissent le territoire, une Autorité palestinienne



De dimensions très différentes – du plus grand, Aqbat Jabr, 1,67 km² au plus petit, Beit Jibrin de 0,027 km² – la plupart des camps disposent d'une surface en moyenne située entre 0,20 et 0,40 km². En conséquence, le nombre d'habitants varie selon la taille. L'UNRWA se réfère au nombre d'individus inscrits tandis que le service de statistiques de l'Autorité palestinienne a procédé à un recensement en 2020 et publie des chiffres nettement inférieurs.

Selon cette dernière source, les lieux les plus peuplés sont Shu'fat, près de 20 000 habitants (sur 0,2 km²) et Balata avec plus de 15 000 ; Jénine, Nur Shams et Tulkarm comptent plus de 10 000 habitants ; dans plusieurs camps, le nombre d'habitants varie entre 3 000 et 9 000 : Far'a et Fawwar en comptent 2 800, Aïda 3 000, Ein el-Sultan 4 600, Am'ari 6 000, Jalazone 8 500, Aqbat Jabr 9 400, Qalandia 9 000 et Arroub 9 500 ; enfin les « petits » camps sont Beit Jibrin, (1 600 hab.), Deir Ammar (2 000 hab.), et surtout les 4 camps non officiels, Ain Arik (500 hab.), Bir Zeit (180), Qaddoura (970) et Silwad (460).



Flammes du retour dans le camp de Aïda le 30 mars 2020.

de plus en plus défaillante qui entretient une certaine suspicion à leur rencontre, et enfin l'UNRWA dont le budget fond d'année en année, les réfugiés font face à une situation économique et sociale qui se dégrade. Ce qui n'empêche toutefois pas qu'un écart apparaisse entre les couches sociales. Ils sont nombreux à quitter les camps dont les habitants sont souvent les plus démunis.

Plusieurs événements marquants ont contribué à cette détérioration continue : les repréailles, les destructions de maisons et d'infrastructures par l'armée israélienne lors de la Seconde Intifada en 2000 ; la construction du mur d'apartheid à partir de 2002 et l'interdiction de se rendre en Israël pour des dizaines de milliers de travailleurs palestiniens ; les accords d'Oslo et la coopération sécuritaire entre l'AP et l'occupant. Pour nombre de réfugiés, celle-ci est à la fois pourvoyeuse d'emplois et perçue comme supplétif d'Israël.

En Cisjordanie, il existe dix-neuf camps officiels et quatre camps non officiels, c'est-à-dire non reconnus par l'UNRWA, même si l'Office peut y porter ses services. Les uns sont devenus des banlieues de villes, à l'instar de Balata à Naplouse ou du camp de Jénine, certains sont situés dans les villes comme Am'ari à Ramallah, d'autres sont plus isolés dans des campagnes, c'est le cas de Deir Ammar et de Aqabat Jabr, proches de Jéricho. Certains sont adossés au mur d'annexion comme Aïda ou Shu'fat, d'autres assiégés par une colonie toute proche, à l'exemple de Jalazone. Ces différences géographiques et structurelles se répercutent incontestablement sur la vie des habitants mais, quel que soit le camp, ils

vivent des situations similaires caractérisées par la marginalisation socio-économique, le chômage, la pauvreté, la promiscuité, l'insuffisance de couverture scolaire et sanitaire, et aussi une conscience politique et culturelle résiliente. Tous subissent à des degrés variés les attaques meurtrières de l'armée israélienne.

Ayant perdu leurs terres, les réfugiés ont dû se reconvertir en travailleurs agricoles, notamment dans les colonies, ou en ouvriers du bâtiment en Israël. Avant 1987, près du tiers des travailleurs de Cisjordanie s'y rendait, dont beaucoup de réfugiés. Après les deux Intifada et la construction du mur, ce débouché s'est tari, en particulier pour les réfugiés dont les autorités israéliennes se méfient en raison de leur engagement politique. Cette situation a énormément affecté le niveau de vie des familles, qui dépend de ce salaire³. L'absence de débouchés professionnels, qu'ils soient artisans, ouvriers ou universitaires, pousse au départ des camps. Le chômage oscille entre 30% et 40% des actifs. L'Autorité palestinienne, l'UNRWA et les ONG sont les plus grands fournisseurs d'emplois (fonctionnaires, enseignement, santé, services multiples...), les autres activités sont le commerce et l'artisanat.

Alors que la société palestinienne est connue pour avoir été l'une des mieux formées du monde arabe, la déperdition scolaire de la population réfugiée est un phénomène croissant en raison de l'absence de moyens et de perspectives professionnelles. La délinquance et la drogue se propagent malgré l'existence de structures familiales fortes, véritables filets sociaux qui permettent par exemple actuellement d'enrayer la diffusion du Covid-19.

L'IMPACT DE LA PROXIMITÉ DE COLONIES. Les camps proches de Jérusalem sont particulièrement affectés par la proximité avec l'État occupant. Parmi eux Shu'fat, le seul camp installé bien plus tard, en 1965, et annexé illégalement par Israël après 1967, subit au nord une colonie de plus de 50000 habitants. Avec la construction du mur, il a été poussé en Cisjordanie mais l'AP n'y a aucune autorité et un checkpoint le sépare de Jérusalem. Cet isolement a entraîné une forte dégradation des infrastructures et des services sociaux.

Situé à quelques kilomètres au nord

de Jérusalem, Qalandia vit également une situation très tendue en zone C² en raison de la proximité du mur et d'une grande colonie prétexte à contrôle militaire permanent ; s'y trouve également le plus important checkpoint vers Ramallah. La situation économique et les structures sociales sont très affectées. Ce qui est également le cas pour Balata (près de Naplouse) et Jénine, qui figurent parmi les plus peuplés et les plus pauvres depuis la répression qu'ils ont subie durant les Intifada : occupation par l'armée, blocus ou bombardements. Ces deux camps disposent toutefois de structures associatives très actives, héritage des activités politiques passées.

Entièrement ou en partie en zone C, certains camps sont sous contrôle encore plus strict de l'armée israélienne : Arroub et Fawwar, dans la région d'Hébron, proches de colonies avec des postes militaires à leur entrée ; Ein el-Sultan et Aqabat Jabr, dans la Vallée du Jourdain particulièrement convoitée par les colons et qui risque l'annexion complète ; Aïda, attenante à Bethléem, proche de deux grosses colonies et dont la partie qui longe le mur est en zone C ; Far'a, près de Tubas et de la voie rapide qu'empruntent les militaires ; Jalazone, au nord de Ramallah, que jouxte une colonie et où l'armée d'occupation considère pouvoir faire la loi.

L'absence de protection s'est amplifiée au fil des ans et les conditions de vie des réfugiés se dégradent dangereusement. Les camps sont délaissés, exclus de tout programme de développement. Comme s'il s'agissait de maintenir leur caractère provisoire et précaire. Et pourtant, les habitants des camps continuent d'entretenir une culture de résistance, faisant preuve de résilience et n'abandonnant pas l'espoir que leur droit au retour soit reconnu.

Salima MELLAH

1. Jalal Al-Husseini, « Les Camps de réfugiés palestiniens au Proche-Orient, entre norme du droit au retour et intégration socioéconomique », *Asylon(s)* n°5, 09/2008, « Palestiniens en/hors camps ». <http://www.reseau-terra.eu/article799.html>
2. Depuis les accords d'Oslo, la Cisjordanie est coupée en trois zones discontinues : zone A (20% du territoire et 55% de la population) sous contrôle civil et sécuritaire palestinien, zone B (18%, 40%) sous contrôle civil palestinien et militaire israélien, zone C (62%, 6%) entièrement sous contrôle israélien. Voir carte ci-contre.
3. 900 shekels (225 €) pour les plus pauvres, 1200-1500 shekels (300-370€) salaire moyen.

La population du camp de Jénine est estimée à 17 000 habitants sur un espace de moins d'un kilomètre carré. À peu près 8 000 sont d'âge scolaire.

AUX CÔTÉS DES RÉFUGIÉS DU CAMP DE JÉNINE

DÈS QUE vous entrez dans le camp, ils sont là... Les enfants. En ribambelles, ils courent à votre rencontre : « Welcome ! What's your name ? » Des sourires et la main levée, ils dressent deux doigts pour le signe de la victoire...

Le souvenir de la Nakba de 1948 est transmis de génération en génération. Chaque enfant a son village : on lui a montré des photos, des cartes, il sait où étaient sa maison, les sources, les douneums d'oliviers, les figuiers de barbarie... On lui a raconté les travaux agricoles, les douleurs de l'exil. Il sait où est la clé de sa maison, il y retournera. Il sait dessiner les contours de la Palestine historique, animée des couleurs du drapeau. Chaque enfant porte le traumatisme provoqué en avril 2002 par l'armée israélienne, lorsque cet endroit surpeuplé fut attaqué depuis les airs par des hélicoptères de combat, bombardé par des tanks à partir des collines qui le dominent, et envahi par de nombreux véhicules. Une seconde catastrophe.

L'ENVIE D'AGIR, INÉVITABLEMENT.

Chaque enfant est témoin des difficultés de sa famille et de ses voisins. Il vit la violence, la précarité, la pénurie, le chômage, l'injustice. Et pourtant, cet enfant vit, joue, apprend, espère... Il rêve de football, de diplôme, de Jérusalem, de la mer, de voyages... L'AFPS de Nantes a tissé dès 2003 des liens avec des associations du camp. Les contacts se sont poursuivis et resserrés, avec accueil de

délégations à Nantes et missions régulières à Jénine. Les échanges se sont particulièrement focalisés sur le canton de La-Chapelle-sur-Erdre.

L'AFPS d'Albertville a rencontré Najet Abu Gutna en 2012. Najet parle français, les échanges sont plus faciles ! Rencontres, visites, discussions... Que faire ? En juillet 2014 nous envisageons un camp d'été, le camp Tala, organisé par le Centre des femmes. Des animations ludiques pour une centaine d'enfants. Cette première initiative est très positive. Nos liens s'affirment et nous pensons à une action de plus grande envergure, la Maison chaleureuse, lieu d'accueil de trente enfants en grande difficulté scolaire et/ou psychologique. Reçus vers 13h au Centre des femmes, un repas équilibré leur est servi puis ils sont répartis en ateliers selon leurs besoins. Trois animatrices compétentes assurent le suivi.

Dès la première année, en 2015, plusieurs groupes locaux de l'AFPS s'associent au projet, ainsi que d'autres mouvements de solidarité avec la Palestine, et sont aujourd'hui nos partenaires « réguliers ». Les budgets (camp Tala et Maison chaleureuse) sont le fruit d'estimations communes, les dépenses, de l'ordre de 20 000€ par an, attestées par des factures fournies régulièrement.

Au printemps 2015, nous prenons contact avec l'association Pays de Savoie solidaire, dépendant du Conseil départemental de la Savoie. Après de nombreuses séances de travail, elle accordera aide et subventions sur trois

ans. À leur issue, avec l'AFPS de Chambéry, nous frappons directement à la porte du Conseil départemental de Savoie qui signera avec nos deux groupes un « accompagnement renforcé » de douze jours-personne par an pendant trois ans, et un fonds de 15 000€ pour des actions en Palestine et en Savoie.

LA SOLIDARITÉ EN ACTE. Début avril, Najet nous alertait sur les conséquences de l'épidémie Covid-19. Un comité d'urgence sanitaire s'est formé dans le camp, composé du Comité populaire, de l'UNRWA, et des principales associations du camp. « Les écoles sont fermées, il y a pénurie de produits alimentaires et de médicaments ; la ville de Jénine est isolée des autres régions, le retour au camp des ouvriers palestiniens qui ont perdu leur travail augmente le taux de chômage et l'occupant ne veut pas les prendre en charge. »

Le Centre des femmes se propose d'organiser une distribution de colis alimentaires accompagnés de produits désinfectants et d'une notice sur les mesures de précaution sanitaires. Cette aide concerne une centaine de familles de 5 à 8 personnes, les plus démunies. Les denrées sont fournies pour un mois : riz, sucre, huile, farine, lentilles, borghol, haricots, concentré de tomate et tahina. Coût estimé : 5 000€.

Les AFPS d'Albertville et de Chambéry lancent un appel à dons ; très vite l'AFPS de Nantes répond présente, le Conseil départemental de Savoie s'associe ainsi que l'AFPS nationale au travers de SOS Palestine, et de très nombreux donateurs particuliers. La distribution des colis a été réalisée entre le 29 avril et le 1^{er} mai. Compte tenu des fonds collectés, 16 150€, il est prévu que cette aide se poursuive.

**Danièle LAURIER
& François-Xavier GILLES**



*Ce bulletin se fait et se fera l'écho des activités développées par les groupes locaux de l'AFPS engagés dans la solidarité directe avec des réfugiés palestiniens, en Palestine ou dans les pays voisins, les expériences des uns pouvant servir à tous.
Le GT-Réfugiés.*